



Chaire en  
fiscalité et en  
finances publiques

**CLASSES SOCIALES ET FISCALITÉ :  
COMMENT PERÇOIT-ON LA CLASSE MOYENNE?  
DES RÉSULTATS CONFRONTANT LA RÉALITÉ ET LA FICTION**

Cahier de recherche 2017/05

ANTOINE GENEST-GRÉGOIRE

JEAN-HERMAN GUAY

LUC GODBOUT

MAI 2017

## **REMERCIEMENTS**

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

## MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) a été mise sur pied le 15 avril 2003. Au Québec, les lieux communs et officiels où praticiens, cadres de l'État et chercheurs peuvent échanger sur les nouveaux défis touchant la fiscalité et les finances publiques sont rares. De plus, la recherche dans ces domaines est généralement de nature unidisciplinaire et néglige parfois l'aspect multidisciplinaire des relations entre l'État et ses contribuables. La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques tire sa raison d'être de ces deux réalités. La mission principale de la Chaire est de stimuler la recherche et la formation interdisciplinaires par le regroupement de professeurs et de chercheurs intéressés par la politique économique de la fiscalité.

Pour plus de détails sur la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, vous pouvez consulter son site officiel à l'adresse suivante : <http://cftp.recherche.usherbrooke.ca>.

**Antoine Genest-Grégoire** est professionnel de recherche à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

**Jean-Herman Guay** est professeur titulaire à l'École de politique appliquée de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Sherbrooke.

**Luc Godbout** est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal en finances publiques à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient pour l'appui financier qui a rendu possible la réalisation de cette étude.

### **Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques**

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : 819 821-8000, poste 67133

Courriel : [cftp.eg@USherbrooke.ca](mailto:cftp.eg@USherbrooke.ca)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>2. Aspects conceptuels et méthodologiques.....</b>	<b>6</b>
2.1 Revue de littérature .....	6
2.2 Méthodologie.....	7
<b>3. Classes objectives et subjectives .....</b>	<b>10</b>
3.1 Classes objectives.....	10
3.1.1 Première définition.....	10
3.1.2 Deuxième définition .....	12
3.1.3 Troisième définition.....	16
3.2 Classes subjectives .....	22
<b>4. Contribution des classes à l'impôt sur le revenu .....</b>	<b>30</b>
4.1 Part estimée des impôts payés par chaque classe et progressivité implicite.....	30
4.2. Part souhaitée des impôts payés par chaque classe.....	34
<b>5. Discussion.....</b>	<b>38</b>
<b>6. Conclusion .....</b>	<b>40</b>
<b>7. Bibliographie .....</b>	<b>42</b>
<b>8. Annexe .....</b>	<b>44</b>

## 1. INTRODUCTION

Ce cahier de recherche fait suite à deux publications de la Chaire sur le sujet, s'intéressant à la taille et à la composition de la classe moyenne<sup>1</sup> ainsi qu'à l'effet de l'éducation sur les chances d'en faire partie<sup>2</sup>. La question des définitions de la classe moyenne y est abordée plus en profondeur et appuie la méthodologie choisie ici<sup>3</sup>.

Dans les médias, chez les acteurs publics comme chez le simple citoyen, la notion de classe sociale est récurrente. Le premier ministre Trudeau utilise régulièrement l'expression « classe moyenne » pour identifier le groupe social qu'il estime défendre. Par exemple, le budget 2016 du gouvernement fédéral s'intitulait « Assurer la croissance de la classe moyenne ». Plus à gauche sur l'échiquier politique, on évoque les « classes défavorisées » en vue de protéger et de rehausser les programmes sociaux ou le filet de sécurité sociale canadien. Enfin, implicitement ou explicitement, on évoque, souvent négativement, les « riches », la « classe favorisée ».

Pour plusieurs intervenants de la société civile, « faire payer les riches » semble être la solution pour maintenir ou augmenter les dépenses publiques, en santé ou en éducation, sans taxer davantage la « classe moyenne » qui se considère souvent comme la grande perdante. D'une manière ou d'une autre, la notion de classe sociale est au cœur du discours politique, et plus largement des débats de société, mais par ces simples évocations, on comprend d'emblée la polysémie conceptuelle ou l'imprécision qui caractérise l'usage de ces termes.

L'analyse ici proposée vise à comprendre si les Québécois ont la bonne perception de la classe moyenne? Ont-ils raison de dire qu'ils en font partie ou non? Ont-ils tendance à croire qu'ils en font partie alors qu'ils seraient dans les faits trop pauvres ou trop riches pour en être membres?

Pour tenter d'y voir plus clair, il devient intéressant de cerner comment les citoyens se classent eux-mêmes – ce qu'on appellera « la classe subjective » – et à comparer les résultats de ce classement par rapport à un second classement, fondé celui-là sur le revenu déclaré et la situation réelle du ménage (personne seule ou couple, avec ou sans enfants) et découpé selon des critères plus factuels – ce qu'on appellera la classe objective. En dernier lieu, l'analyse vise aussi à comprendre quelle est la perception de la contribution fiscale des différentes classes. Perçoit-on que la classe moyenne supporte une part trop importante de ces contributions?

---

<sup>1</sup> Delorme, François, Suzie St-Cerny et Luc Godbout (2014).

<sup>2</sup> Delorme, François et Luc Godbout (2017).

<sup>3</sup> Les lecteurs intéressés peuvent également voir Langlois, Simon (2010).

## 2. ASPECTS CONCEPTUELS ET MÉTHODOLOGIQUES

### 2.1 Revue de littérature

Dans la littérature scientifique, la notion de classes sociales ne fait guère plus consensus. Historiquement, les travaux de Karl Marx ont ouvert la voie en insistant sur la propriété des moyens de production comme critère d'appartenance à une classe ou l'autre. Max Weber a plutôt mis l'accent sur le prestige, le pouvoir et le revenu pour classer les individus. Chez ces fondateurs de la sociologie moderne, comme chez leurs continuateurs, il n'y a cependant pas accord sur le nombre de classes et le périmètre de chacune d'elles.

Au Québec, la réflexion sur les classes sociales a été largement menée pendant les années 1960 et 1970 avec les travaux de Fernand Dumont<sup>4</sup>, Gilles Bourque<sup>5</sup> et Anne Legaré<sup>6</sup>. Plus récemment, c'est le sociologue Simon Langlois qui a mené des analyses de fond sur l'évolution de la stratification sociale au Québec<sup>7</sup>. Travaillant tantôt sur les données du recensement canadien, tantôt à partir de sondages, il a cherché à comprendre la complexification des classes, la féminisation de la population active et l'émergence de nouvelles catégories, largement à cause de la croissance de la scolarisation et des processus de certification. Ses analyses sur les facteurs subjectifs liés aux classes<sup>8</sup>, - un champ qu'il considère à juste titre trop peu travaillé - montrent que plus de gens perçoivent une mobilité ascendante qu'une mobilité descendante, soit pendant leur propre vie, soit avec la génération de leurs parents. Langlois note aussi un surclassement subjectif dans les tranches médianes au détriment des tranches objectives les plus fortunées.

Les classes sociales sont souvent analysées pour comprendre un deuxième phénomène. C'est le cas chez Bourque avec la question nationale, ou chez Dumont avec les phénomènes culturels. C'est aussi le cas chez Claude Escande<sup>9</sup> avec la reproduction des classes dans le système scolaire. À notre connaissance, personne n'a cependant eu l'occasion de lier la question des classes sociales avec celle de la redistribution de la richesse par la fiscalité.

Aux États-Unis, notamment sur la base de sondages de l'Institut de recherche Pew, Richard Reeves a montré qu'une écrasante majorité des Américains se considèrent comme appartenant

---

<sup>4</sup> Dumont, Fernand (1965).

<sup>5</sup> Bourque, Gilles (1970).

<sup>6</sup> Legaré, Anne (1977).

<sup>7</sup> Langlois, Simon (2015).

<sup>8</sup> Langlois, Simon (2014).

<sup>9</sup> Escande, Claude (1973).

à la classe moyenne et que leur définition de la richesse augmente en fonction de leur propre revenu<sup>10</sup>.

Une littérature abondante s'intéresse à la question de l'identification à la classe moyenne. La thèse la plus commune est celle dite « du groupe de référence »<sup>11</sup>, qui postule que les citoyens se considèrent plus souvent comme membres de la classe moyenne qu'ils ne le sont réellement, et ce, en raison d'un manque d'information quant à la répartition de l'ensemble des revenus, ou des classes sociales, dans l'ensemble de la société. Les gens auraient donc tendance à se penser dans la classe moyenne parce qu'ils ont, statistiquement, de fortes chances d'être « moyens » parmi leur cercle social de proximité. Comme les citoyens tendent à avoir des cercles sociaux relativement homogènes, ils tendraient donc à sous-estimer les différences de revenus ou de classes dans l'ensemble de la société et, par extension, à avoir une vue déformée de leur position relative. Cette thèse ne fait pas consensus<sup>12</sup>, d'où l'intérêt de tenter de l'observer dans le contexte québécois.

L'analyse de la classe moyenne, et des inégalités en général, est aussi d'un grand intérêt dans une perspective d'économie politique. Les demandes de politiques de redistribution et/ou de mise en commun des ressources sont influencées par la forme que prend la distribution du revenu, à tout le moins du point de vue théorique<sup>13</sup>. Certains auteurs avancent que la perception d'inégalités est un facteur beaucoup plus explicatif de l'implantation des programmes redistributifs d'un État que le niveau réel des inégalités<sup>14</sup>. Notre étude cherche à alimenter ces réflexions en comparant les niveaux perçus et mesurés d'appartenance aux classes sociales, mais également de contribution aux impôts de ces différentes classes, un des mécanismes les plus directs de réduction des inégalités.

## 2.2 Méthodologie

L'analyse des classes objectives et des classes subjectives posent une série de difficultés méthodologiques. Par sondage, on obtient une image relativement floue compte tenu de la marge d'erreur, de la largeur des tranches de revenus proposées aux répondants et des biais de

---

<sup>10</sup> Reeves, Richard (2001).

<sup>11</sup> Voir, entre autres, Kelley, Jonathan et M.D.R. Evans (1995), ainsi qu'Evans, M.D.R. et Jonathan Kelley (2004).

<sup>12</sup> Elle est par exemple contestée par Curtis, Josh (2013).

<sup>13</sup> On parle de l'hypothèse Meltzer-Richard qui, en se basant sur le théorème de l'électeur médian, veut que plus la répartition des revenus est inégale, plus la demande de redistribution par l'État sera importante, tirée de Meltzer, Allan H. et Scott F. Richard (1981).

<sup>14</sup> Gründler, Klaus et Sebastian Köllner (2016).

sous-déclaration liés à des questions sensibles de ce type. Même lorsqu'on travaille avec les données sur la population elle-même, colligées à partir des déclarations fiscales, les informations restent marquées par des imprécisions, en particulier parce que les données fiscales sont diffusées sur une base individuelle alors que les questions d'inégalités et de classes sociales sont mieux appréhendées dans une perspective de ménage. Les données fiscales sont évidemment également minées par les possibilités d'évasion ou d'évitement fiscal, dont on peut difficilement quantifier l'ampleur.

Pour pallier autant que faire se peut à ces difficultés, on a pris soin d'utiliser plusieurs indicateurs et de vérifier si ceux-ci convergent. On estime que les résultats qui découlent de cette analyse permettent malgré tout de repérer des tendances fortes qui structurent l'opinion publique québécoise<sup>15</sup>.

La collecte de données a été menée par la maison de sondage CROP au mois de novembre 2016. Au départ, 1000 personnes ont été interrogées par le biais d'un panel web, mais 100 d'entre elles n'ont pas répondu à toutes les questions, particulièrement celles touchant le revenu personnel et familial. L'analyse est donc faite sur la base d'un échantillon de 900 répondants. L'échantillon a été pondéré par Crop sur la base de sondages d'opinion par téléphone et pour être représentatifs de la population québécoise.

---

<sup>15</sup> Le lecteur intéressé par des exemples comparables en termes de méthodologie peuvent consulter Broadbent Institute (2014) pour des données canadiennes, et Cruces, Guillermo, Ricardo Perez-Truglia et Martin Tetaz (2013) pour un exemple étranger, mais bien détaillé, effectué dans ce cas par enquête.



Tableau 1 : **Composition de l'échantillon utilisé**

	Répondants pondérés <sup>16</sup>	%
Homme	456	51
Femme	444	49
18 à 24 ans	71	8
25 à 34 ans	176	20
35 à 44 ans	149	17
45 à 54 ans	177	20
55 à 64 ans	147	16
65 ans et plus	179	20
Secondaire	305	34
Collégiale ou professionnelle	399	44
Universitaire <sup>17</sup>	196	22
Moins de 20 000 \$	114	13
20 000 à 39 999 \$	193	21
40 000 \$ à 59 999 \$	216	24
60 000 à 79 999 \$	148	16
80 000 \$ à 99 999 \$	96	11
100 000 \$ à 149 999 \$	96	11
150 000 \$ et plus	37	4

---

<sup>16</sup> Il s'agit du nombre de répondants, ajusté pour être représentatif de la population québécoise grâce à la pondération fournie par Crop et réajusté pour que le nombre de répondants total soit toujours égal à 900.

<sup>17</sup> Les données sur la scolarité sont regroupées en trois groupes : *Secondaire*, qui comprend les titulaires d'un diplôme d'études secondaire général ou moins, *Collégiale ou professionnelle*, qui comprend les titulaires d'un diplôme collégial au plus ou d'un diplôme d'études professionnelles, et *Universitaire*, qui comprend les titulaires de tout diplôme universitaire.

### 3. CLASSES OBJECTIVES ET SUBJECTIVES

De nombreuses questions ont été posées aux répondants et les résultats sont donc divisés en plusieurs sous-sections pour plus de clarté. On présente d'abord les classements objectifs des répondants entre les classes moyennes et en dessous ou au-dessus de celle-ci, selon trois indicateurs convergents. On présente ensuite les données sur les classes subjectives, soit la classe à laquelle les répondants affirment appartenir lorsque la question leur est posée, ici selon deux indicateurs différents, mais également convergents.

#### 3.1 Classes objectives

Il existe plusieurs façons de définir les classes d'une manière objective. On en présente ici trois, en commençant par la plus simple.

##### 3.1.1 Première définition

Les classes peuvent d'abord être considérées comme des ensembles définis uniquement en fonction du revenu total du ménage. Le tableau 2 présente les tranches de revenus proposées, le nombre de répondants et le pourcentage pour chacune des catégories.

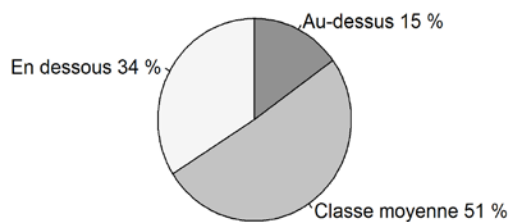
Tableau 2 : Catégories de revenus

	Répondants pondérés	%
Moins de 20 000 \$	114	13
20 000 \$ à 39 999 \$	193	21
40 000 \$ à 59 999 \$	216	24
60 000 \$ à 79 999 \$	148	16
80 000 \$ à 99 999 \$	96	11
100 000 \$ à 149 999 \$	96	11
150 000 \$ et plus	37	4

D'une manière intuitive, on pourrait ainsi estimer que les ménages dont les revenus totaux vont de 40 000 \$ à 100 000 \$ sont de la classe moyenne, qui constituerait 51 % de la population. Quant aux deux autres classes, elles représenteraient respectivement 34 % et 15 % de la population. Sur cette base, il est possible d'estimer le profil sociodémographique des trois classes ainsi découpées.

Selon cette première définition, avec un diplôme d'études secondaires, 50 % des répondants se retrouvent sous la classe moyenne, alors 55 % des diplômés collégiaux ou professionnels sont dans la classe moyenne. Sans surprise, ce sont les diplômés universitaires qui se retrouvent avec la proportion la plus élevée dans la classe au-dessus de la classe moyenne<sup>18</sup>.

Figure 1 : Trois grandes classes objectives (1<sup>re</sup> définition)



	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
Homme	32	53	16
Femme	37	49	14
18 à 24 ans	53	36	11
25 à 34 ans	35	56	9
35 à 44 ans	28	44	28
45 à 54 ans	30	51	19
55 à 64 ans	29	57	14
65 ans et plus	39	54	7
Secondaire	50	45	6
Collégiale ou professionnelle	31	55	14
Universitaire	16	54	30
Moins de 20 000 \$	100	0	0
20 000 à 39 999 \$	100	0	0
40 000 \$ à 59 999 \$	0	100	0
60 000 à 79 999 \$	0	100	0
80 000 \$ à 99 999 \$	0	100	0
100 000 \$ à 149 999 \$	0	0	100
150 000 \$ et plus	0	0	100

<sup>18</sup> Les différences en fonction de l'âge et du genre ne sont pas statistiquement significatives et celles en fonction du revenu ne sont pas pertinentes, puisque l'appartenance aux classes a été déterminée directement en fonction de celui-ci.

Cette classification est cependant arbitraire et réductrice. Le caractère arbitraire vient du fait que c'est nous qui avons, par exemple, décidé qu'un revenu de 100 000 \$ marquait la frontière entre la classe moyenne et la classe plus fortunée. Le caractère réducteur vient du fait qu'on ne tient pas compte ici de la taille du ménage : une personne seule qui a un revenu de 100 000 \$ annuellement et un pareil revenu pour une famille de quatre personnes ne génère pas le même niveau de vie. Le même problème se pose d'ailleurs si on cherche à faire des comparaisons dans le temps ou avec d'autres juridictions, où évidemment les mêmes niveaux de revenus ne désignent pas le même niveau de richesse matérielle. C'est pour cette raison que ce genre de définition, quoique très intuitive, n'est pas utilisée par les chercheurs.

### ***3.1.2 Deuxième définition***

Pour pallier ces difficultés, on a demandé aux répondants de déterminer eux-mêmes les bornes délimitant l'entrée et la sortie de la classe moyenne en s'appuyant sur leur situation. Ainsi, aux personnes seules, nous proposons la question suivante : « D'après vous, pour une personne seule comme vous, quel revenu annuel total, avant impôts et déductions, faut-il avoir au minimum pour faire partie de la classe moyenne? ». Le libellé de la question était légèrement transformé pour tenir compte du nombre de personnes du ménage.

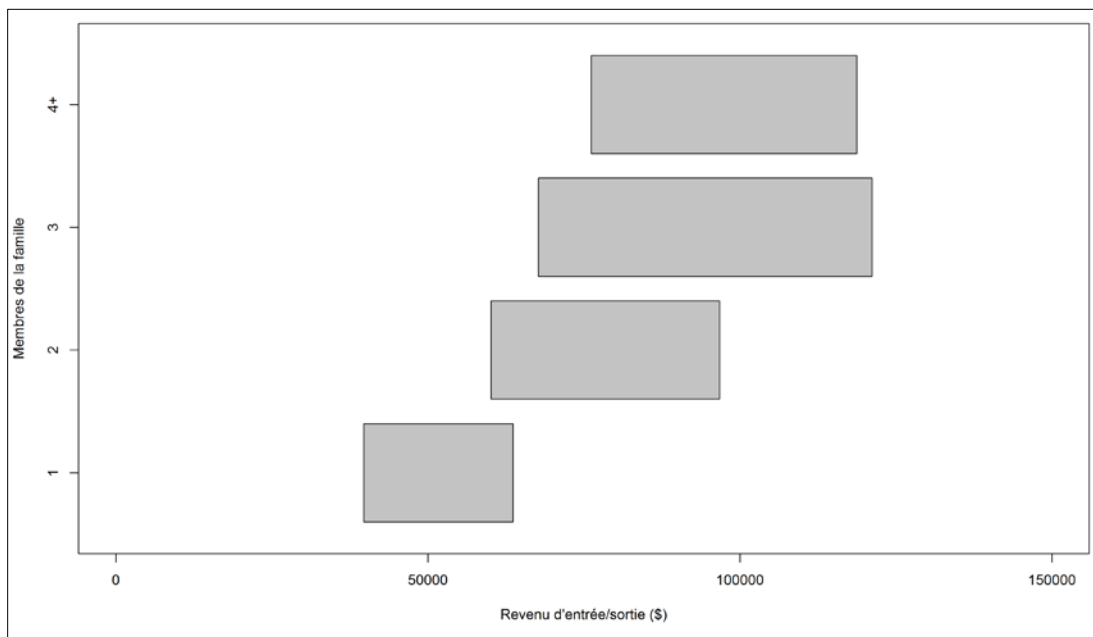
Manifestement, les répondants tiennent compte de la taille du ménage pour évaluer les bornes de la classe moyenne. Quand la personne est seule, les bornes médianes de la classe moyenne commencent à 40 000 \$ pour se terminer à 60 000 \$. Pour une famille de quatre personnes, la classe moyenne va de 70 000 \$ à 100 000 \$.

Les comparaisons de revenu sont de façon générale faites en ajustant les revenus selon la taille du ménage pour tenir compte des coûts moindres de la vie à plusieurs. Le logement, le transport et l'alimentation sont des biens pour lesquels le fait d'effectuer des achats à plusieurs implique des économies substantielles. Les répondants semblent intuitivement considérer cette logique, du moins par rapport à leur propre situation.

**Tableau 3 : Bornes inférieures et supérieures de la classe moyenne selon les répondants**

	Moyenne (\$)	Médiane (\$)
Pour une personne seule : borne inférieure	41 132	40 000
Pour une personne seule : borne supérieure	65 700	60 000
Pour un ménage de deux personnes : borne inférieure	62 366	60 000
Pour un ménage de deux personnes : borne supérieure	102 077	90 000
Pour un ménage de quatre personnes ou plus : borne inférieure	78 307	70 000
Pour un ménage des quatre personnes ou plus : borne supérieure	125 627	100 000

**Figure 2 : Bornes de la classe moyenne selon les répondants et en fonction de la taille du ménage<sup>19</sup>**

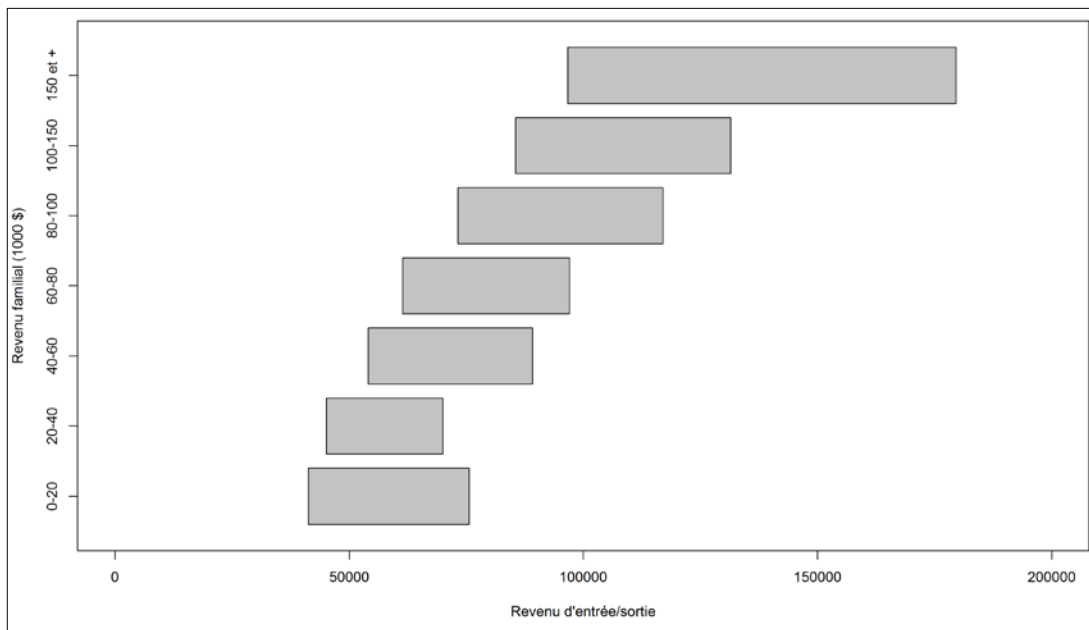


Si les bornes de la classe moyenne évoluent selon la taille des ménages, on remarque aussi qu'elles changent selon le revenu familial. Le graphique suivant montre que plus le revenu familial s'accroît, plus l'espace occupé par la classe moyenne s'étend. On remarque aussi que les

<sup>19</sup> Les familles de plus de quatre membres ne représentent qu'environ 55 répondants pondérés, soit 6 % de l'échantillon. Ces répondants ont donc été regroupés avec ceux dont la famille a seulement quatre membres pour plus de clarté.

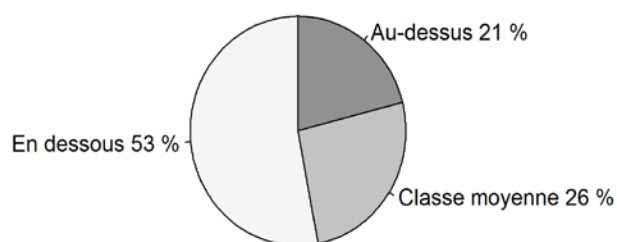
deux bornes se déplacent peu à peu vers des tranches de revenus plus élevés. Ainsi, pour les ménages dont le revenu se situe entre 20 000 \$ et 40 000 \$, la classe moyenne débiterait à 41 300 \$ et se terminerait à 75 600 \$, les bornes de la classe moyenne seraient plutôt de 61 400 \$ et de 97 000 \$ pour les ménages gagnant entre 60 000 \$ et 80 000 \$, et de 96 600 \$ à 179 600 \$ pour les répondants dont le revenu familial est de 150 000 \$ ou plus.

Figure 3 : **Bornes de la classe moyenne selon les répondants et en fonction du revenu familial**



En se basant sur les estimations faites par les répondants eux-mêmes quant à l'emplacement de ces frontières, des bornes de classe moyenne ont été déterminées. Selon cette deuxième définition, la classe ne se définit donc pas seulement selon le revenu. La taille du ménage, mais aussi la tranche de revenu à laquelle chacun appartient conditionne la lecture des classes sociales.

Figure 4 : **Trois grandes classes objectives (2<sup>e</sup> définition)<sup>20</sup>**



	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
Homme	50	27	22
Femme	55	25	20
18 à 24 ans	61	25	14
25 à 34 ans	57	28	15
35 à 44 ans	47	20	33
45 à 54 ans	42	34	24
55 à 64 ans	44	30	26
65 ans et plus	69	19	12
Secondaire	72	19	8
Collégiale ou professionnelle	50	29	21
Universitaire	28	31	41
Moins de 20 000 \$	100	0	0
20 000 à 39 999 \$	100	0	0
40 000 \$ à 59 999 \$	73	27	0
60 000 à 79 999 \$	8	75	17
80 000 \$ à 99 999 \$	0	68	32
100 000 \$ à 149 999 \$	0	0	100
150 000 \$ et plus	0	0	100

L'analyse selon l'âge montre que le groupe des 18 à 24 ans et les 65 ans et plus seraient surreprésentés dans la classe sous la classe moyenne (61 % et 69 % respectivement), alors que les 55 à 64 ans y seraient plus nombreux (57 %). Sous l'angle de la scolarité, avec le diplôme

<sup>20</sup> Les répondants ont été classés en fonction des bornes médianes de la classe moyenne établies par tous les ménages avec autant de membres que le leur. Environ 9 % des répondants présentaient une classe d'appartenance ambiguë et ont donc été repondérés comme appartenant à moitié à chacune de leurs deux classes potentielles.

secondaire, 72 % des répondants se retrouveraient sous la classe moyenne alors 50 % des diplômés collégiaux ou professionnels se trouveraient encore sous la classe moyenne. Seuls les diplômés universitaires étaient présents en majorité dans la classe moyenne (31 %) et dans la classe au-dessus de la classe moyenne (41 %). Enfin, en regard du revenu familial, les répondants sous 40 000 \$ se retrouveraient entièrement dans la classe sous la classe moyenne, les répondants entre 60 000 \$ et 100 000 \$ seraient très fortement dans la classe moyenne (entre 68 % et 75 %) alors que les répondants gagnant 100 000 \$ ou plus seraient entièrement dans la classe au-dessus de la classe moyenne<sup>21</sup>.

Cette deuxième définition, plus nuancée, déplace de très nombreux répondants hors de la classe moyenne, tout particulièrement en les plaçant au sein de la classe moins fortunée. Cette différence s'explique par le fait que, contrairement à la première définition qui place intuitivement les gens au sein de la classe moyenne à partir d'un revenu de 40 000 \$ par an, les répondants dont les familles comprennent deux membres ou plus considèrent que la classe moyenne débute plutôt à partir de 60 000 \$ de revenu annuel, voire plus. Un certain nombre de répondants se retrouvent également à être déplacés vers la classe supérieure en utilisant les bornes définies par les répondants. Le phénomène inverse est alors à l'œuvre : ce sont de petites familles qui dépassent la classe moyenne, bien avant d'atteindre un revenu de 100 000 \$ par année, qui sont ici en cause.

Si cette deuxième définition prend en compte la taille du ménage, ce qui est légitime, elle ne le fait pas de façon parfaitement cohérente, comme le montre la figure 4. La progression des bornes en fonction de la taille du ménage du répondant n'est par exemple pas linéaire. Le changement, lorsque l'on passe d'une personne seule à un couple, étant bien plus brusque que lorsque l'on passe d'un couple à une famille de trois personnes. Le fait que la borne supérieure de la classe moyenne soit plus basse aux yeux des gens dont la famille comprend quatre membres ou plus que ceux dont la famille n'en comprend que trois nous indique que, bien que les répondants comprennent que les frontières de cette classe varient selon la taille du ménage, leur conception de cette évolution est affectée par d'autres facteurs.

### ***3.1.3 Troisième définition***

La troisième et dernière définition tient compte de la taille du ménage, mais elle le fait en s'appuyant sur un critère plus éprouvé et reconnu dans la littérature. La position en termes de

---

<sup>21</sup> Encore ici, les différences entre genres quant à cette définition de la classe moyenne ne sont pas statistiquement significatives.



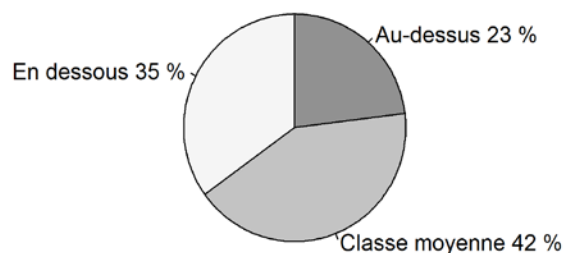
revenus ajustés pour la taille du ménage de ces bornes est également établie en fonction des critères reconnus dans les études comparatives reconnues. La règle la plus couramment utilisée, dont par Statistique Canada, pour corriger le revenu d'un ménage en fonction de sa taille, dans une perspective de revenu disponible, est de le réduire d'un facteur équivalent à la racine carrée de sa taille. Un tel facteur implique qu'il est moins coûteux de vivre à plusieurs que seul, mais que les gains perdent en ampleur à mesure que le ménage gagne en taille. Avec un tel ajustement, un ménage de quatre personnes a besoin du double de revenus qu'une personne seule pour avoir le même pouvoir d'achat.

Quant aux bornes de la classe moyenne, les données de revenu par ménage utilisées ici pour établir les bornes de la classe moyenne sont tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 2011, qui détaille le revenu des ménages avant impôt, après transferts et après impôts. En concordance avec la forme des questions posées par Crop aux répondants, toutes les analyses sont présentées sur la base du revenu total : il s'agit du revenu de marché auquel on ajoute les transferts financiers publics, mais dont on ne soustrait pas les impôts et autres prélèvements. Les bornes ont été établies à 75 et 150 % du revenu total du ménage médian. Cet intervalle est fréquemment utilisé dans les comparaisons internationales et permet, entre autres, de capter la part du revenu capturée par le milieu de la distribution. Les données ont également été ajustées selon l'Indice des prix à la consommation pour correspondre au niveau approximatif des prix observés au Québec en 2015<sup>22</sup>.

---

<sup>22</sup> Les répondants au sondage devaient indiquer leur revenu annuel de l'année précédente, puisque l'année 2016 n'était pas encore terminée au moment du sondage.

Figure 5 : **Trois grandes classes objectives (3<sup>e</sup> définition)**



	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
Homme	35	41	25
Femme	36	43	21
18 à 24 ans	56	28	16
25 à 34 ans	42	41	17
35 à 44 ans	36	31	33
45 à 54 ans	27	48	24
55 à 64 ans	30	40	31
65 ans et plus	33	52	15
Secondaire	52	39	9
Collégiale ou professionnelle	33	44	24
Universitaire	15	43	42
Moins de 20 000 \$	100	0	0
20 000 à 39 999 \$	78	22	0
40 000 \$ à 59 999 \$	23	72	5
60 000 à 79 999 \$	3	74	24
80 000 \$ à 99 999 \$	0	57	43
100 000 \$ à 149 999 \$	0	15	85
150 000 \$ et plus	0	0	100

Sous l'angle de la scolarité, comme dans les autres définitions, le diplôme secondaire fait en sorte qu'une majorité de répondants se retrouverait sous la classe moyenne (52 %) alors que les diplômés collégiaux, professionnels ou universitaires sont plus fortement représentés dans la classe moyenne. Bien sûr, les universitaires, contrairement aux détenteurs d'un diplôme collégial, auraient moins de chances d'être sous la classe moyenne et plus de chances d'être au-dessus. Enfin, en regard du revenu familial, seuls les répondants sous 20 000 \$ ou dont le revenu familial est supérieur à 150 000 \$ se retrouveraient entièrement exclus de la classe moyenne.

Près du trois quarts des répondants dont le revenu se situe entre 40 000 \$ et 80 000 \$ seraient très fortement dans la classe moyenne<sup>23</sup>.

De ce tour d'horizon des trois définitions, on constate plus de similitudes que d'oppositions. Dans tous les cas, les profils sont les mêmes : la scolarité et l'âge apparaissent comme des déterminants; le genre des répondants est aussi nettement moins significatif. Il est à noter que cette absence de distinction entre hommes et femmes tient, peu importe le statut marital des répondants.

On remarque aussi que la classification simple fondée uniquement sur le revenu doit être mise de côté. Non seulement la littérature scientifique propose de tenir compte de la taille des ménages, mais les répondants eux-mêmes montrent que cette considération doit être prise en compte. La lecture qu'ils font de cet effet de la taille du ménage étant toutefois limitée, c'est la définition fondée sur les données de Statistique Canada qui apparaît comme la base la plus solide pour poursuivre l'analyse.

Une analyse multivariée de type multinomial permet d'avoir une image plus adéquate de l'interaction des différentes variables. Dans les deux graphiques suivants, on retrouve la probabilité d'appartenir à la classe plus favorisée ou à la classe moins favorisée, selon la troisième définition. La classe moyenne n'est pas présentée puisqu'il s'agit du complément des deux autres classes. On y observe ces classes selon trois caractéristiques : l'âge, à l'horizontale, ainsi que le genre et la scolarité. Une lecture attentive permet d'identifier des phénomènes autrement invisibles.

- Quand on examine les plus fortunés, l'alignement des droites est sans surprise : peu importe l'âge, les universitaires ont nettement plus de chances d'y être. Les gens ayant une formation collégiale ont une probabilité moindre d'être de cette classe, et les gens ayant une scolarité primaire ou secondaire se retrouvent, peu importe l'âge, les derniers, avec une probabilité d'y être qui frôle le zéro. Ces résultats sont cohérents avec ceux de Delorme et Godbout<sup>24</sup>. On remarque aussi que la droite des femmes est, pour les trois niveaux de scolarité, systématiquement en bas de celle des hommes.

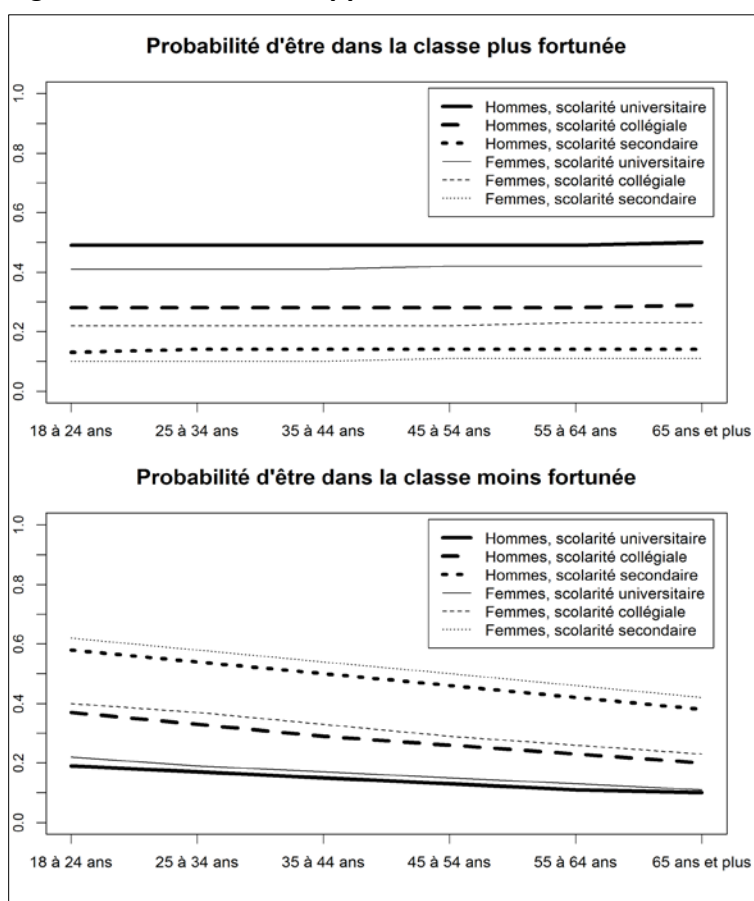
---

<sup>23</sup> Les différences en fonction de l'âge et du genre ne sont pas significatives.

<sup>24</sup> Delorme, François et Luc Godbout (2017).

- L'effet de l'âge semble quasi absent pour la classe fortunée, comme si les cohortes les plus âgées n'étaient pas tellement plus riches que les plus jeunes. Ces résultats concordent avec ceux de Langlois<sup>25</sup>, indiquant que l'appartenance de classe est peu influencée par l'âge.
- Quant aux gens qui se situent sous la classe moyenne - le second graphique -, c'est sans surprise le miroir de la classe plus fortunée, du moins quant à l'alignement de la scolarité. On remarquera cependant que, dans ce cas, les répondants semblent appartenir moins fréquemment à ce groupe à mesure qu'ils vieillissent, possiblement un signe de mobilité sociale ascendante au cours de la vie. La générosité des programmes publics visant les personnes âgées est potentiellement en cause ici également. On note de plus que l'écart au détriment des femmes est présent quant à l'appartenance à cette classe, mais qu'il n'est d'une ampleur moindre que dans le cas de la classe plus fortunée.

Figure 6 : Probabilité d'appartenir à une classe sociale



<sup>25</sup> 2014, op. cit. p. 301.

Pour vérifier l'acuité de la lecture sociologique des répondants, on leur a demandé d'associer les occupations suivantes à l'une des trois classes. En utilisant les données objectives sur les revenus moyens, on constate à nouveau une certaine correspondance entre les perceptions et la réalité.

Tableau 4 : **Identification par classe de diverses professions**

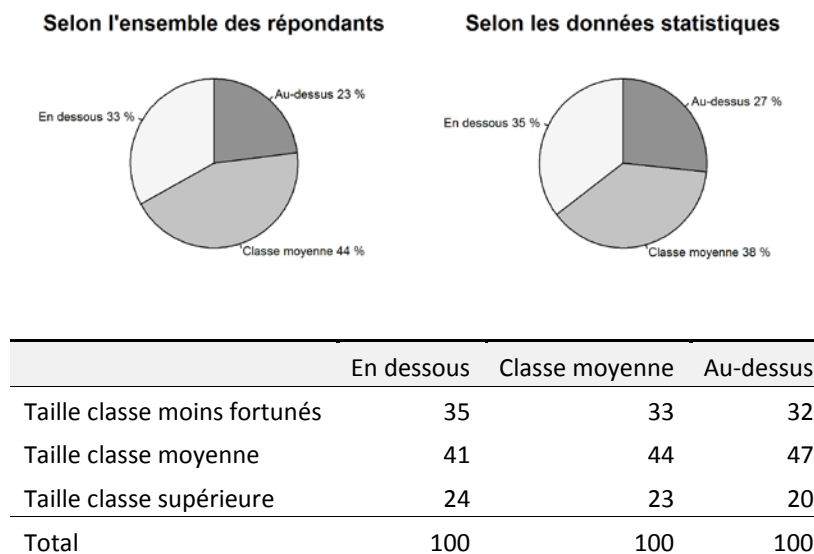
	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
Dentiste	3	6	91
Chef d'entreprise	3	9	89
Député(e) provincial	3	13	84
Comptable	2	39	58
Électricien	3	60	37
Infirmière	7	70	23
Camionneur	20	70	11
Éducatrice de garderie	32	61	7
Vendeur au détail	74	23	3

Bien qu'il existe une certaine ambiguïté<sup>26</sup> quant à l'appartenance exacte de certaines des professions, les revenus pouvant varier de façon importante au sein d'une même profession, les répondants ont majoritairement correctement identifié la plupart des professions. L'exemple des dentistes, aux revenus qui les placent solidement dans la classe plus aisée, ou des vendeurs au détail, qui se placent clairement à l'opposé, est probant, une large majorité des répondants les ayant placés justement aux extrêmes.

---

<sup>26</sup> Le cas des chefs d'entreprises est par exemple particulièrement difficile d'interprétation, la situation financière d'un petit entrepreneur pouvant différer beaucoup de celle d'un cadre supérieur d'une grande société.

Figure 7 : **Comparaison entre les tailles des différentes classes, selon la classe objective des répondants (3<sup>e</sup> définition) et selon l'EDTR**



Dans le même esprit, on a voulu vérifier la taille des trois classes selon les répondants. Les résultats sont une fois de plus assez proches de la réalité; les ordres de grandeur sont les mêmes. Quand on évoque la classe la plus fortunée, il ne s'agit donc pas du 1 % le plus fortuné, ni même du 10 % le plus riche. Grosso modo, c'est le quart de la population. On constate aussi que les proportions attribuées à chacune des classes ne sont pas différentes selon la classe du répondant, même si les répondants de la classe la plus fortunée présentent une légère tendance à augmenter la part de classe moyenne (47 % contre 38 %) et à réduire celle de leur propre classe (20 % contre 24 %).

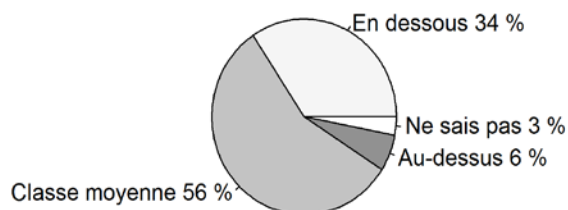
Malgré les différences quant au mode de classification, les répondants présentent une vision relativement juste des différentes classes. En examinant les proportions qu'ils considèrent pour les unes et les autres, la classification des professions ou le fait de tenir compte de la taille du ménage, on peut conclure qu'il existe une certaine acuité dans la représentation des classes, du moins à ce stade. Des biais sont présents, mais de faibles ampleurs.

### 3.2 Classes subjectives

Qu'en est-il lorsqu'on demande aux gens de se classer eux-mêmes? À leurs yeux, sont-ils de la classe moyenne, au-dessus ou en dessous d'elle? C'est ce que nous appelons la classe subjective,

parfois également appelée l'autoclasement. Ici, le portrait est très différent; les biais deviennent des distorsions. En fait, on constate une forte sous-déclaration de la classe fortunée, celle au-dessus de la classe moyenne. Alors que les gens estiment en moyenne que cette classe constitue le quart ou le cinquième de la population, c'est moins d'un répondant sur dix qui dit s'y retrouver. Nos données ne permettent pas d'expliquer cette sous-représentation, mais il est possible d'associer ce phénomène à une gêne ou une réticence à s'associer à cette classe sociale dite « riche ». Examinons d'abord le tableau d'ensemble.

Figure 8 : Trois grandes classes subjectives



	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus	Je ne sais pas
Homme	34	56	7	3
Femme	35	57	5	3
18 à 24 ans	52	48	0	0
25 à 34 ans	42	54	4	0
35 à 44 ans	25	52	12	10
45 à 54 ans	32	59	8	1
55 à 64 ans	23	70	5	2
65 ans et plus	40	51	5	5
Secondaire	42	49	3	7
Collégiale ou professionnelle	34	59	6	1
Universitaire	24	63	12	2
Moins de 20 000 \$	79	10	0	11
20 000 à 39 999 \$	61	37	0	2
40 000 \$ à 59 999 \$	29	66	1	4
60 000 à 79 999 \$	14	82	4	0
80 000 \$ à 99 999 \$	14	75	11	0
100 000 \$ à 149 999 \$	5	73	19	3
150 000 \$ et plus	2	49	50	0

Sous des classes subjectives, la taille de la classe moyenne gonfle à 56 % contre 38 % selon les données statistiques, alors que la classe au-dessus ne représenterait que 6 % des ménages contre 27 % selon les données statistiques. En ce qui concerne la classe en dessous de la classe moyenne, sa proportion ne bouge pratiquement pas (34 % contre 35 %) avec les données statistiques.

Sous l'angle de la scolarité, le taux d'inclusion dans la classe moyenne varie de 49 % pour les détenteurs d'un diplôme secondaire à 69 % pour les universitaires. Enfin, en regard du revenu familial, 82 % des répondants dont le revenu familial se situe entre 60 000 \$ et 80 000 \$ se considèrent dans la classe moyenne. Les répondants dont le revenu familial se situe entre 100 000 \$ et 150 000 \$ sont encore 73 % à se considérer dans la classe moyenne. Pour un revenu familial de 150 000 \$ ou plus, il reste encore 49 % des répondants à se considérer dans la classe moyenne<sup>27</sup>.

Pour estimer l'ampleur de cette gêne par individu, on a croisé le classement subjectif des individus avec notre classement objectif. On peut constater qu'à peu près les deux tiers (68 %) des gens moins fortunés se considèrent effectivement sous la classe moyenne. Pour les gens de la classe moyenne, c'est également près des deux tiers, voire les trois quarts des gens (71 %) qui se classent adéquatement. Pour les plus fortunés toutefois, c'est seulement un peu plus du cinquième (21 %) qui se dit effectivement de la classe la plus privilégiée!

Tableau 5 : **Classes subjectives selon les classes objectives (3<sup>e</sup> définition)**

	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
En dessous	68	23	3
Classe moyenne	26	71	75
Au-dessus	0	3	21
Ne sais pas	5	3	1
Total	100	100	100

Le tableau suivant reprend les données précédentes, mais permet de bien voir qu'il y a dans toutes les classes une portion de gens qui se classent subjectivement dans une autre classe que celle qui est la leur objectivement, mais chez les plus riches, il y a une inversion : le « mauvais » classement l'emporte clairement sur le « bon » classement. En tenant compte du nombre pondéré de répondants, on peut même dire que 44 % des erreurs de classement sont attribuables aux plus riches alors qu'ils constituent moins du quart des répondants. Il est également

---

<sup>27</sup> Les différences en fonction du genre et de l'âge ne sont pas statistiquement significatives.

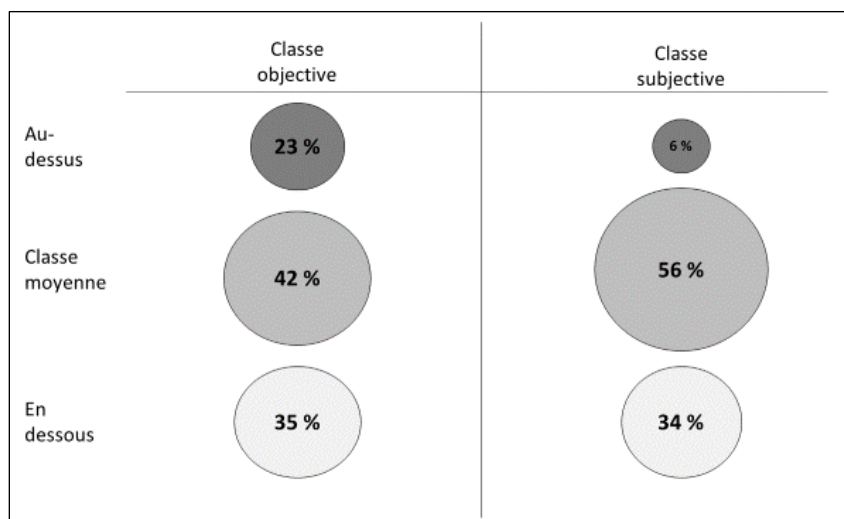


intéressant de noter que, parmi les membres objectifs de la classe moyenne, les personnes sous-estimant leur classe sont presque dix fois plus nombreuses que les personnes surestimant leur classe véritable. Encore une fois, il existe une erreur de perception répandue, mais elle est beaucoup plus souvent orientée vers une diminution de sa classe.

Tableau 6 : Classement objectif et subjectif

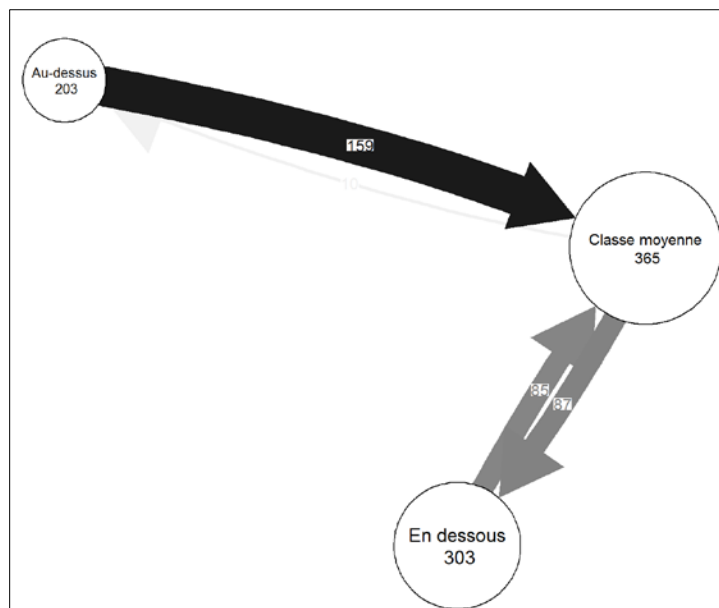
	Répondants pondérés	%
Sans classe subjective	28	3
En dessous objectivement et subjectivement	218	24
En dessous objectivement, mais pas subjectivement	85	9
Classe moyenne objectivement, mais en dessous subjectivement	87	10
Classe moyenne objectivement et subjectivement	268	30
Classe moyenne objectivement, mais au-dessus subjectivement	10	1
Au-dessus objectivement et subjectivement	44	5
Au-dessus objectivement, mais pas subjectivement	159	18

Figure 9 : Classes objective et subjective<sup>28</sup>



<sup>28</sup> Les personnes ayant indiqué ne pas savoir quelle est leur classe ne sont pas incluses, donc le total pour la classe subjective est légèrement inférieur à celui de la classe objective.

Figure 10 : Principaux transferts  
(nombre pondéré de répondants)<sup>29</sup>



Pour vérifier la gêne ou la réticence à se déclarer de la classe supérieure, un autre indicateur a été utilisé, soit les déciles. La question proposée était celle-ci : « Imaginez que vous classiez tous les Québécois(es) en 10 groupes de taille égale, du revenu le plus au revenu le plus élevé. Dans le premier groupe se trouvaient les 10 % de Québécois(es) ayant les revenus les moins élevés. Dans le dernier groupe se trouveraient les 10 % de Québécois(es) ayant les revenus les plus élevés. D'après vous, dans lequel de ces groupes vous classeriez-vous? »

Pour bien comprendre les résultats, on a distingué plusieurs aspects. Premièrement, la part théorique, ici évidemment équivalente à 10 %. Deuxièmement, la part réelle dans notre échantillon : on constate des écarts faibles, mais notables, à la limite de quatre points de pourcentage<sup>30</sup>. C'est cependant la troisième colonne - la part subjective - qui est la plus révélatrice de la gêne déjà évoquée. On constate aisément que la portion des gens appartenant au décile le plus fortuné a considérablement fondu, passant de 10 % ou 13 % à moins de 1 %, soit

<sup>29</sup> Les flèches absentes correspondent à des groupes de dix personnes ou moins, soit moins de 1 % de l'échantillon, qui seraient trop petites pour apparaître.

<sup>30</sup> Comme pour l'appartenance à la classe moyenne selon la 2<sup>e</sup> définition, il existe ici une ambiguïté sur le décile d'appartenance objectif des répondants en raison de la structure des choix de réponse à la question portant sur le revenu familial. Cette incertitude a encore une fois été modélisée en divisant le poids de chaque répondant entre tous les déciles objectifs auxquels il peut prétendre appartenir.

une division par dix. En fait, le phénomène est repérable pour les trois premiers déciles. Pour le décile du milieu, le phénomène de surclassement - une multiplication par deux - dans une case centrale d'une échelle est actif. Pour les autres classes, l'écart est plus faible et ne présente pas de tendance. Les trois colonnes suivantes permettent de croiser l'évaluation par décile et l'évaluation par classe, montrant une cohérence de la part des répondants.

Figure 11 : Répartition des répondants par décile de revenu ajusté et par décile autorapporté

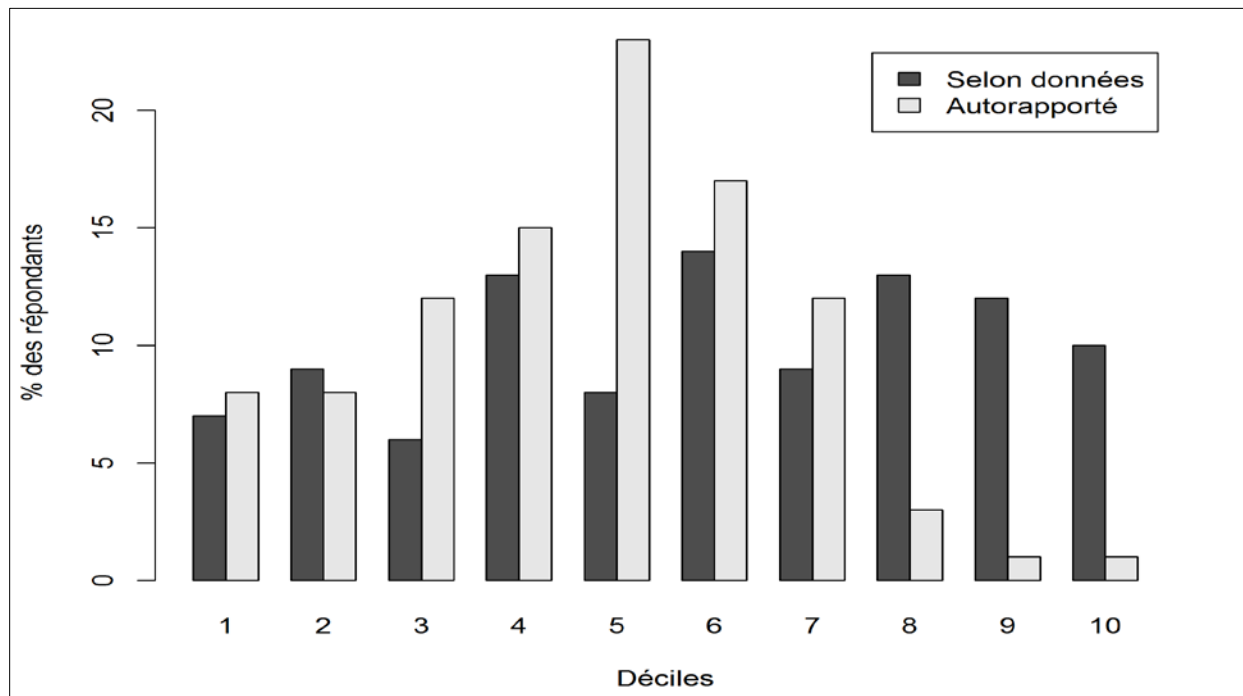


Tableau 7 : Répartition des répondants par décile de revenu ajusté et par décile autorapporté, selon la classe objective

	part théorique	part objective	part subjective	part subjective pour les gens en dessous	part subjective pour les gens de la classe moyenne	part subjective pour les gens au-dessus
10 % des Québécois avec un revenu le plus faible	10	7	8	25	3	0
10 %	10	9	8	21	4	1
10 %	10	6	12	20	13	1
10 %	10	13	15	14	22	6
10 % (5 <sup>e</sup> décile)	10	8	23	14	29	21
10 %	10	14	17	4	16	31
10 %	10	9	12	1	12	25
10 %	10	13	3	0	1	9
10 %	10	12	1	0	1	4
10 % des Québécois avec un revenu le plus élevé	10	10	1	0	0	2

Des gens qui appartiennent aux trois déciles supérieurs, d'après le revenu et le type de ménage, seulement le tiers d'entre eux (6 points sur 20 points ou sur 23 points) estiment appartenir à la classe qui est au-dessus de la classe moyenne. Chez les gens des autres classes, la majorité s'identifie adéquatement à la classe à laquelle ils appartiennent effectivement.

Le tableau 7 compare la répartition théorique, objective et subjective des répondants. La répartition objective reprend assez bien la répartition théorique. Par contre, dès lors qu'on entre dans le volet subjectif, les répondants sous-estiment faire partie des trois déciles supérieurs. Même les répondants de la classe au-dessus de la classe moyenne ont tendance à se sous-représenter dans les déciles 8 à 10 et à se surreprésenter dans les déciles 5 à 7.

Quand on considère le classement subjectif des individus, on remarque que la classe la plus fortunée rétrécit considérablement. Selon les différents indicateurs, elle n'est plus qu'une fraction d'elle-même. En travaillant avec les déciles ou les différentes définitions des classes, les résultats sont très semblables : les gens qui sont au-dessus de la classe moyenne préfèrent largement se dire de la classe moyenne. En utilisant différents indicateurs, on a voulu démontrer

que les écarts ne relevaient pas de l'instrument de mesure ou du libellé de la question, mais qu'ils montraient une tendance réelle et non négligeable à se sous-classer. Cette tendance est d'autant plus intéressante que nos répondants ont montré une certaine acuité dans leurs observations de la situation objective des classes et des professions. Cette opposition des lectures objectives et subjectives mérite d'être soulignée.

#### **4. CONTRIBUTION DES CLASSES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

La section suivante aborde la part des impôts sur le revenu que supporte chacune des trois classes, selon les répondants. Dans une société comme le Québec, qui, depuis la Révolution tranquille, s'associe à un modèle interventionniste dans lequel l'État joue un rôle de régulateur, la question des classes sociales doit être en troisième et dernier lieu considérée sous l'angle de la contribution des classes au trésor public et, conséquemment au financement des programmes sociaux ou des infrastructures. Selon cette logique, les classes plus fortunées devraient payer un pourcentage plus élevé de leurs revenus et les classes défavorisées, un pourcentage moindre de leurs revenus. C'est l'esprit de Robin des bois : prendre aux riches pour donner aux pauvres!

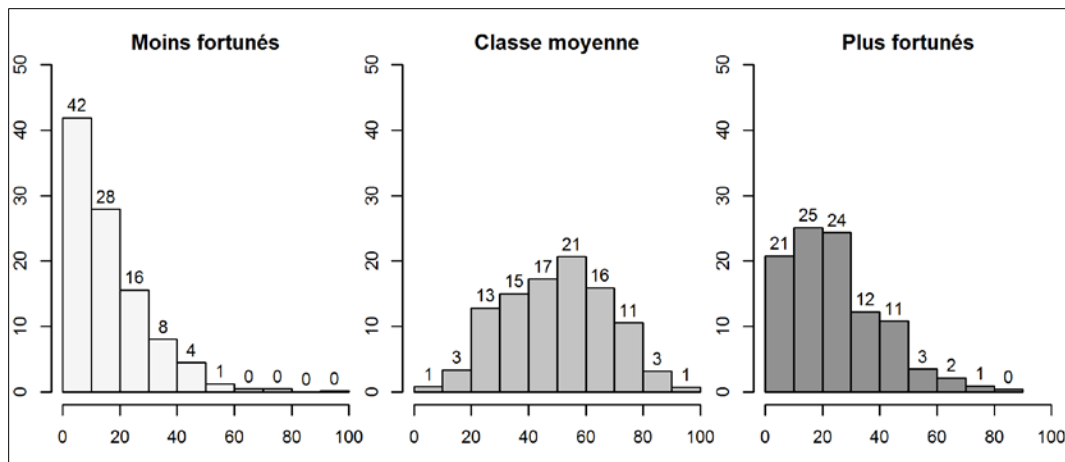
L'estimation que les répondants font de la part d'impôts payés par chacune des classes pose cependant de nouvelles difficultés méthodologiques, mais elle ouvre la porte à une réflexion sur la persistance d'un sentiment d'injustice fiscale.

Il faut cependant distinguer deux aspects : la part estimée des impôts payés par chacune des classes et la part souhaitée, un aspect évidemment plus normatif.

##### **4.1 Part estimée des impôts payés par chaque classe et progressivité implicite**

On a d'abord demandé aux gens quelle part des impôts sur le revenu (fédéral et provincial cumulés) les différentes classes sociales payaient-elles. En examinant les trois graphiques suivants, on constate que 42 % des gens estiment que la classe la moins fortunée payerait moins de 10 % de l'impôt, et que pour 70 % des gens, c'est moins de 20 %. Quand on compare ces pourcentages avec les estimations faites pour la classe fortunée, on constate une certaine différence puisque cette fois c'est 46 % des gens qui estiment que la contribution fiscale des plus riches est de moins de 20 %. Quant à la classe moyenne, la distribution des estimations a l'allure d'une courbe normale.

Figure 12 : Part des impôts payés par les différentes classes



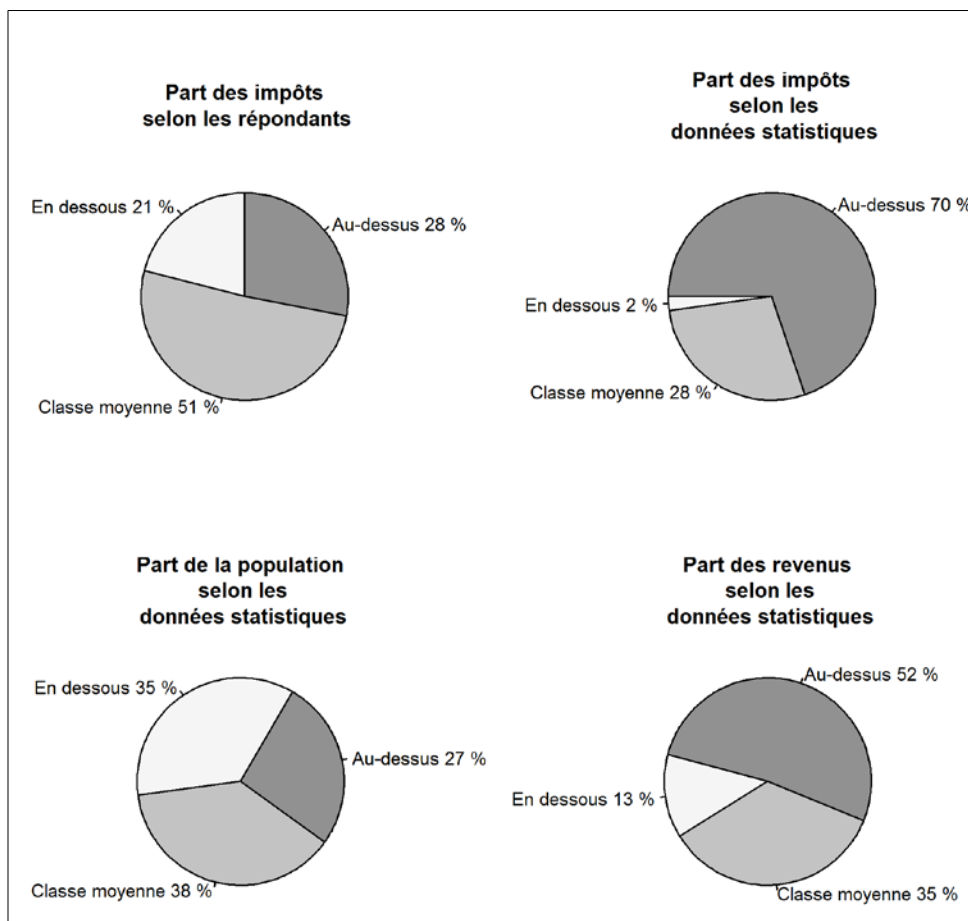
Pour y voir plus clair quant à une certaine justice fiscale redistributive, il convient de regarder plus attentivement l'estimation de la part fiscale des différents groupes, selon nos répondants. On met alors en relation la taille estimée d'une classe et la part de l'impôt payé par celle-ci, toujours selon le répondant. Dans le cas des plus fortunés, si la part fiscale est inférieure au poids de cette classe dans la population, on associera cette situation à une fiscalité régressive, donc qui favorise les plus fortunés. Si la part de la population et la part fiscale sont identiques, on associera cette situation à une situation neutre et à un impôt dit proportionnel. Si, enfin, la part fiscale des plus riches dépasse leur poids dans la population, on sera dans une zone qu'on associe à une imposition progressive, une des bases de la plupart des systèmes d'impôt sur le revenu. La progressivité peut être plus ou moins forte, cette catégorie a donc été scindée en deux pour capter cette éventuelle différence dans la perception des répondants<sup>31</sup>. Prenons l'exemple d'une personne qui considère que la classe moyenne constitue la moitié de la population et les deux autres classes, un quart chacune. Si cette personne considère que les plus fortunés paient moins du quart des impôts sur le revenu, ou les pauvres plus du quart, elle considère par ailleurs que l'impôt n'est pas progressif, mais plutôt régressif.

<sup>31</sup> Il est à noter que les répondants n'ont pas eu à estimer la part de la richesse détenue par chacune des trois classes, mais bien seulement la part de la population qui en fait partie.

Tableau 8 : **Part de la population et part des impôts payés**

	<b>% des répondants</b>
Inversion de la redistribution : les plus fortunés paient moins que leur poids	31
Absence de redistribution : les plus fortunés paient exactement leur poids	23
Redistribution moyenne : les plus fortunés paient entre une et deux fois leur poids	20
Redistribution forte : les plus fortunés paient plus de deux fois leur poids	26

Figure 13 : **Répartition des impôts sur le revenu**<sup>32</sup>



<sup>32</sup> Les parts d'impôt et de revenus sont toujours basées sur la séparation des trois classes en fonction du revenu total, soit après transferts financiers mais avant impôts. Il existe différentes évaluations de la part de l'impôt sur le revenu payé par les différentes classes de la société. Elles convergent toutefois vers l'idée qu'une majorité de ces impôts est payée par une minorité plus fortunée, ce qui est l'effet attendu d'un impôt proportionnel comme



	En dessous	Classe moyenne	Au-dessus
Homme	20	52	27
Femme	21	50	29
18 à 24 ans	23	43	34
25 à 34 ans	20	47	33
35 à 44 ans	22	52	27
45 à 54 ans	20	52	27
55 à 64 ans	19	54	27
65 ans et plus	20	55	25
Secondaire	23	48	30
Collégiale ou professionnelle	21	52	28
Universitaire	17	55	27
Moins de 20 000 \$	23	42	35
20 000 à 39 999 \$	23	50	27
40 000 \$ à 59 999 \$	22	51	28
60 000 à 79 999 \$	19	54	27
80 000 \$ à 99 999 \$	18	55	27
100 000 \$ à 149 999 \$	18	56	26
150 000 \$ et plus	16	52	32

De façon générale, les répondants ont une vision trompeuse de la répartition de l'impôt sur le revenu. La part de cet impôt payé par les moins fortunés et par la classe moyenne est surévaluée et celle des plus aisés est, nécessairement, sous-évaluée. Les répondants estiment, en moyenne, que 72 % des impôts seraient payés par les gens sous la classe moyenne et de la classe moyenne alors que les données statistiques montrent plutôt que 70 % des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables au-dessus de la classe moyenne. Ce groupe, qui représente environ 27 % de la population, détient près de 52 % des revenus et paie 70 % des impôts. Cette situation est cohérente avec une répartition inégalitaire des revenus amoindrie par l'effet de la fiscalité. Si la part payée par les plus fortunés est sous-estimée de plus de la moitié (70 % contre 28 %), la part des moins fortunés est quant à elle surestimée de presque dix fois son importance (2 % contre 21 %). On peut observer des différences entre classes objectives par rapport à ces parts estimées par les répondants, mais la tendance la plus marquante est que tous ont une vision assez similaire

celui du Québec. Le Bilan de la fiscalité 2017 de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques montrait par exemple que, sur une base individuelle, les 20 % des contribuables les plus fortunés disposaient de 50 % des revenus et versaient près de 70 % de l'impôt sur le revenu du Québec (graphique 22, p. 33).

par rapport à la répartition des impôts sur le revenu<sup>33</sup>. Tous les répondants gagnant plus de 20 000 \$ de revenu familial croient que la classe moyenne paie minimalement 50 % des impôts sur le revenu, y compris les contribuables dont le revenu familial excède 150 000 \$. Une étude précédente de la Chaire<sup>34</sup> portant sur la littératie fiscale, soit essentiellement les connaissances et compétences en matière de fiscalité des individus, montrait que les Québécois ont une compréhension limitée des enjeux fiscaux liés à la progressivité de l'impôt. Ces résultats concordent avec cette étude, quoiqu'elle n'indique pas que cette méconnaissance allait dans le sens d'une sous-estimation de la progressivité, mais plutôt du contraire.

Tableau 9 : **Part estimée des impôts payés par les différentes classes, selon la classe objective**

	En dessous de la classe moyenne	Dans la classe moyenne	Au-dessus de la classe moyenne
Part impôts classe inférieure	22	21	17
Part impôts classe moyenne	47	52	56
Part impôts classe supérieure	30	27	27
Total	100	100	100

#### 4.2. Part souhaitée des impôts payés par chaque classe

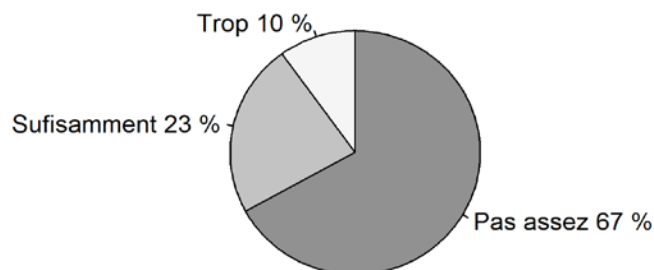
Le second aspect vise les souhaits formulés par nos répondants. Généralement, ceux-ci sont simples : les riches ne paient pas assez d'impôts et les autres classes en paient trop.

---

<sup>33</sup> Des tests par régression logistique montrent qu'aucune caractéristique socioéconomique n'a d'effet d'importance sur la probabilité d'allouer une part majoritaire de l'impôt sur le revenu aux plus fortunés, ce qui correspond de façon grossière à la réalité. La seule variable qui fait exception est la langue parlée par le répondant, mais il est difficile d'en tirer une conclusion lorsque l'on considère que ni l'âge, ni le niveau de scolarité, ni, surtout, le revenu familial ne semblent liés au fait de mieux apprécier la part d'impôt payée par les plus fortunés.

<sup>34</sup> Genest-Grégoire, Antoine, Luc Godbout et Jean-Herman Guay (2016).

Figure 14 : **Contribution souhaitée des plus riches selon le genre, l'âge, la scolarité et le revenu**



	Trop	Suffisamment	Pas assez
Homme	9	27	64
Femme	11	19	70
18 à 24 ans	19	23	58
25 à 34 ans	14	31	55
35 à 44 ans	14	32	55
45 à 54 ans	10	16	74
55 à 64 ans	4	25	71
65 ans et plus	3	15	82
Secondaire	6	22	72
Collégiale ou professionnelle	12	24	65
Universitaire	12	24	64
Moins de 20 000 \$	13	27	60
20 000 à 39 999 \$	7	21	71
40 000 \$ à 59 999 \$	5	19	76
60 000 à 79 999 \$	6	26	67
80 000 \$ à 99 999 \$	9	23	68
100 000 \$ à 149 999 \$	19	25	56
150 000 \$ et plus	35	24	40

Quand on s'arrête au souhait qui vise les gens au-dessus de la classe moyenne, l'image est claire : 67 % des gens trouvent que les riches ne paient pas assez. Il existe cependant des variations à ce sujet selon les caractéristiques sociodémographiques des répondants : les plus âgés semblent plus enclins à souhaiter voir les plus riches payer plus que les plus jeunes (82 % contre 58 % aux extrêmes), les plus scolarisés légèrement moins que ceux qui ont effectué moins d'années

d'études (64 % contre 72 %). Selon le revenu, c'est sans trop de surprise qu'on constate que chez les plus de 150 000 \$, la proportion de gens qui souhaitent voir la contribution des plus riches augmenter - soit eux-mêmes - est moindre que chez les répondants qui ont des revenus de 40 000 à 60 000 \$, soit 40 % contre 76 %<sup>35</sup>. Malgré tout, les ménages de 150 000 \$ ou plus sont 40 % à dire que les riches ne paient pas assez d'impôt.

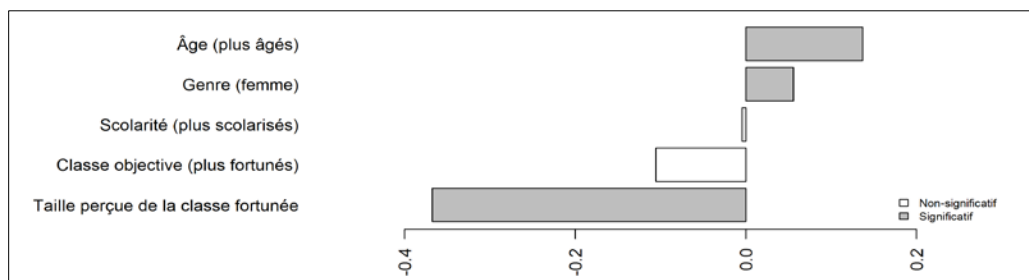
Pour aller plus loin, on a pris soin de distinguer l'appartenance à la classe objective et l'appartenance à la classe subjective. Chez les moins fortunés et les gens de la classe moyenne, on remarque un écart restreint entre les gens, selon la concordance. Les répondants qui sont objectivement et subjectivement de ces deux premières classes sont nettement plus favorables à un accroissement des impôts pour les plus fortunés que les gens qui sont objectivement de ces classes, mais pas subjectivement. C'est cependant chez les plus fortunés que l'écart est intéressant. Non seulement il se creuse, mais il s'inverse. Quand les gens sont riches, mais ne se voient pas comme des riches, ils sont aussi favorables à une augmentation des impôts pour cette classe que les gens moins fortunés. Cependant, quand les riches sont tout à fait conscients d'être riches, leur appui à une augmentation des impôts pour eux est plus faible que lorsqu'ils sont objectivement dans la classe au-dessus de la classe moyenne, mais se considèrent dans la classe moyenne.

Tableau 10 : **Contribution souhaitée des plus riches, selon les classes objectives et subjectives**

	Trop	Assez	Pas assez	Total
En dessous objectivement et subjectivement	8	20	73	100
En dessous objectivement, mais pas subjectivement	10	23	66	100
Classe moyenne objectivement et subjectivement	7	20	73	100
Classe moyenne objectivement, mais pas subjectivement	7	28	64	100
Au-dessus objectivement et subjectivement	33	27	41	100
Au-dessus objectivement, mais pas subjectivement	10	24	66	100

<sup>35</sup> Il est à noter que, après pondération, seulement 3 % des répondants estiment que tous paient trop d'impôts et seulement 27 % estiment que personne n'en paie pas assez. Les différences entre hommes et femmes quant à l'impôt que devraient payer les plus fortunés ne sont également pas significatives.

Figure 15 : **Impact des différentes caractéristiques des répondants sur la probabilité d'appuyer une augmentation des impôts pour les plus riches (régression logistique, coefficients standardisés)**



Une analyse par régression logistique confirme que l'âge est un des principaux déterminants de cette volonté d'augmenter la contribution fiscale des plus fortunés. Le genre, la scolarité ou la classe objective ont des effets non significatifs ou d'ampleur réduite quant à cette volonté largement répandue. L'estimation de la taille de la classe favorisée a un effet important en défaveur d'une hausse de l'imposition des plus riches. Les personnes qui voient la classe au-dessus de la classe moyenne comme plus large, et donc la classe moyenne et la classe moins fortunée comme plus étroites, considèrent assez logiquement moins souvent que cette classe devrait soutenir une part plus importante des impôts sur le revenu.

Lorsqu'on essaie d'estimer la probabilité de souhaiter une augmentation des impôts pour les plus riches en fonction de la classe et de l'âge des répondants, on peut mieux voir l'effet de l'âge. Les gens<sup>36</sup> les plus enclins (82 %) à souhaiter cette augmentation sont les moins fortunés ayant plus de 65 ans. Inversement, ceux qui sont les moins enclins (38 %) à souhaiter cette augmentation pour les plus riches sont les plus jeunes au-dessus de la classe moyenne. Dans une même classe, les plus jeunes réagissent différemment des plus âgés.

Tableau 11 : **Favorable à une augmentation des impôts pour les plus riches**

Profils	Probabilité (%)
En dessous de la classe moyenne et plus de 65 ans	82
Au-dessus de la classe moyenne et plus de 65 ans	71
En dessous de la classe moyenne et 18 à 24 ans	53
Au-dessus de la classe moyenne et 18 à 24 ans	38
Ensemble des répondants	67

<sup>36</sup> Il s'agit des hommes avec une scolarité secondaire.

## 5. DISCUSSION

La plupart des études sur la perception des inégalités notent que les citoyens en ont souvent une vue tronquée. Toutefois, cette observation est le plus souvent fondée sur une observation personnelle : les personnes interrogées se placent plus près du centre de la distribution des revenus qu'ils ne le sont vraiment. Ils sous-estiment donc les inégalités, et ce, à cause du phénomène de la théorie du groupe de référence. Là où l'analyse présentée ici diffère, c'est qu'elle ne considère pas uniquement la perception de la répartition des revenus en agrégeant les perceptions individuelles, ce qui correspond essentiellement à la figure 8, mais également en demandant explicitement aux citoyens comment sont répartis les revenus.

Nos observations quant au positionnement des répondants en déciles corroborent les études comparatives internationales en montrant que les citoyens ont un biais vers les déciles du centre de la distribution, ou vers la classe moyenne. Toutefois, leurs estimations de la part représentée par chacune des trois grandes classes sociales dans la société québécoise, elles, correspondent assez bien à la réalité. Il y a donc un découplage important entre la perception des citoyens quant à la répartition des revenus en général et quant à la place qu'ils occupent eux-mêmes dans cette distribution.

L'autre grande différence avec les autres études de ce type est que le biais en faveur de la classe moyenne est ici fortement asymétrique : les personnes aisées sont bien plus nombreuses que les personnes moins nanties à se considérer, à tort, comme membres de la classe moyenne. Le phénomène s'observe également, en partie, de la classe moyenne vers la classe moins fortunée. Il y a, en plus de la tendance à se surconsidérer comme membre de la classe moyenne, une tendance à sous-estimer en général sa classe sociale.

On a cherché les déterminants de cette gêne face à la richesse. On pourrait ainsi penser que les francophones, historiquement marqués par une culture judéo-chrétienne, seraient plus enclins à sous-estimer la classe à laquelle ils appartiennent. On pourrait aussi penser que les femmes sont plus enclines à partager cette gêne, étant historiquement moins présentes dans les classes supérieures et les postes de pouvoir. On pourrait enfin envisager que la scolarité et l'âge jouent un rôle, dans un sens ou dans un autre. On a testé ces différentes hypothèses en effectuant une série de régressions sur la base des différents indicateurs. Les résultats ne montrent rien de clair. Exception faite que les gens les plus fortunés sont les plus enclins à cette gêne, toutes les autres variables sont non significatives. Ni l'âge, ni le genre, ni la scolarité ne seraient susceptibles d'expliquer cette gêne. Le phénomène est donc bien visible, mais il ne semble pas relever de

causes extérieures à l'appartenance à la classe la plus fortunée. En l'absence de données sur d'autres juridictions, il n'est pas non plus possible de dire s'il s'agit d'un phénomène québécois, quoique les données internationales semblent indiquer qu'un tel phénomène existe ailleurs.

Le ressentiment face à la montée réelle et perçue des inégalités dans les sociétés occidentales fournit également une indication sur cette réticence à s'affirmer comme appartenant à une classe plus privilégiée, qui n'est évidemment pas proprement québécoise. À ce sujet, les données quant aux perceptions et aux souhaits par rapport à la progressivité de l'impôt sont éloquentes. Une nette majorité des répondants au sondage estiment que les impôts sur le revenu, tels qu'appliqués au Québec, ne sont pas progressifs et donc que les plus riches ne paient pas plus d'impôts que le reste de la population. Les répondants souhaitent d'ailleurs, dans une très large proportion également que ce groupe paie plus d'impôt. La part estimée des impôts payés par la classe fortunée apparaît à la figure 15 comme le facteur explicatif le plus important derrière le désir d'une contribution accrue de ce groupe. Ce résultat corrobore directement les résultats comparatifs entre pays de Gründler et Köllner, mais sur une base individuelle.

Le fait que les répondants sous-estiment fortement la part de l'impôt payé par la classe plus fortunée, tout en considérant fréquemment qu'ils font partie de la classe moyenne plutôt que de celle-ci vient également renforcer l'idée que la demande de redistribution n'est pas dictée par les inégalités de fait, mais par la perception d'inégalités. Les données du tableau 10 sont éloquentes à ce sujet : les personnes aisées qui se considèrent effectivement comme appartenant à ce groupe sont nettement moins favorables à une hausse de leur imposition. Elles sont également, de façon cohérente, nettement moins favorables à une réduction de l'imposition des autres classes.

## 6. CONCLUSION

La classe moyenne est un objet politique aux contours changeants. Les acteurs politiques de toutes tendances tentent d'asseoir leur légitimité sur les intérêts supposés de ce groupe. Si les définitions scientifiques de ce groupe varient, il ne fait aucun doute qu'une part importante des citoyens se reconnaissent, souvent possiblement à tort, dans ce groupe.

Le présent cahier de recherche a observé précisément les facteurs à l'œuvre derrière ce sentiment d'appartenance à la classe moyenne et à les contraster avec des déterminants scientifiques établis de celle-ci. Il apparaît que la théorie du groupe de référence, voulant que les citoyens, par comparaison avec leur milieu immédiat, s'identifient à cette classe au-delà de leur positionnement économique effectif, est un phénomène présent chez les Québécois. Ils sont par contre bien plus nombreux à incorrectement s'identifier ainsi par excès d'humilité que d'ambition.

Alors que la classe moyenne représente 42 % des répondants, ils sont 56 % à croire en faire partie. Cette perception de faire partie de la classe moyenne s'explique davantage par les gens qui sont au-dessus de la classe moyenne croyant qu'ils en font partie. En effet, les personnes sous-estimant leur classe sont presque dix fois plus nombreuses que les personnes surestimant leur classe véritable.

Cette très forte tendance des citoyens plus aisés à s'identifier au groupe constituant le milieu de la distribution des revenus devrait faire l'objet d'analyses futures. Celles-ci devraient s'appuyer sur des données des autres provinces canadiennes, et ce, afin d'observer si les Québécois se distinguent par rapport à leur rapport à la richesse ou à l'élite. On pourrait alors également observer si le phénomène de gêne ou de censure des Québécois plus nantis s'explique plutôt par une base de comparaison personnelle canadienne plutôt que québécoise, ce qui expliquerait leur perception moindre de richesse.

Finalement, la classe moyenne constitue fréquemment un objet de débat politique lorsqu'il est question de fiscalité. Il apparaît que les Québécois estiment que les impôts sur le revenu ne s'appliquent qu'avec peu de progressivité par rapport aux revenus des citoyens. Ils estiment par extension que la progressivité devrait y être accrue dans une très large proportion. Il est à noter que les répondants au sondage sur lequel se fonde cette analyse sous-estiment grandement la progressivité des impôts sur le revenu tel qu'appliquée aujourd'hui. Surtout, leur désir d'une progressivité accrue est fortement influencé par cette perception du caractère progressif actuel.



Ces résultats montrent l'importance des questions de perception quant à la justice et les politiques mises en place pour la promouvoir.

Une étude précédente des auteurs, fondée également sur une analyse par sondage, montrait que les Québécois ont une certaine méconnaissance du fonctionnement de la fiscalité et, notamment, de la progressivité des impôts sur le revenu. Cette étude insistait sur l'importance des connaissances, mais également des perceptions par rapport au système fiscal pour en assurer le bon fonctionnement. Une fiscalité sur laquelle les citoyens n'ont pas d'emprise, que ce soit parce qu'ils ne la comprennent pas ou parce qu'ils estiment qu'elle est structurée à leur détriment, est une source importante de cynisme et de perte de confiance envers les institutions publiques et les liens sociaux qu'elles sous-tendent.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

Bourque, Gilles. « Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840 ». Collection Aspects 7. Montréal : Éditions Parti Pris, 1970.

Broadbent Institute. « The Wealth Gap : Perceptions and Misconceptions in Canada ». Ottawa : Broadbent Institute, décembre 2014.

Cruces, Guillermo, Ricardo Perez-Truglia, et Martin Tetaz. « Biased Perceptions of Income Distribution and Preferences for Redistribution: Evidence from a Survey Experiment ». *Journal of Public Economics* 98 (février 2013): 100-112. doi:10.1016/j.jpubeco.2012.10.009.

Curtis, Josh. « Middle Class Identity in the Modern World: How Politics and Economics Matter ». *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie* 50, n° 2 (1 mai 2013): 203-226. doi:10.1111/cars.12012.

Delorme, François, et Luc Godbout. « S'instruire c'est s'enrichir : Le niveau d'éducation joue-t-il un rôle dans l'accès à la classe moyenne au Québec? ». Sherbrooke : Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 2017.

Delorme, François, Suzie St-Cerny, et Luc Godbout. « La classe moyenne au Québec s'érode-t-elle vraiment? Contour et évolution », 2014. <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/8450>.

Dumont, Fernand. « La représentation idéologique des classes au Canada français ». *Recherches sociographiques* 6, n° 1 (janvier 1965): 9-22.

Escande, Claude. « Les classes sociales au Cégep : sociologie de l'orientation des étudiants ». Collection Aspects 21. Montréal : Éditions Parti Pris, 1973.

Evans, M.D.R., et Jonathan Kelley. « Subjective Social Location: Data From 21 Nations ». *International Journal of Public Opinion Research* 16, n° 1 (1 mars 2004): 3-38. doi:10.1093/ijpor/16.1.3.

Genest-Grégoire, Antoine, Luc Godbout, et Jean-Herman Guay. « Littératie fiscale : Exploration du concept et bulletin de la population québécoise ». Sherbrooke : Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, mars 2016.

Gründler, Klaus, et Sebastian Köllner. « Determinants of Governmental Redistribution: Income Distribution, Development Levels, and the Role of Perceptions ». *Journal of Comparative Economics*, octobre 2016. doi:10.1016/j.jce.2016.10.007.

Kelley, Jonathan, et M.D.R. Evans. « Class and Class Conflict in Six Western Nations ». *American Sociological Review* 60, n° 2 (avril 1995): 157. doi:10.2307/2096382.

Langlois, Simon. « La nouvelle stratification sociale de la société québécoise, 1971 à 2011 ». Les Cahiers des dix, n° 69 (2015): 341-370. doi:10.7202/1035605ar.

———. « La mobilité sociale subjective au Québec ». Les Cahiers des dix, n° 68 (2014): 293-306. doi:10.7202/1029296ar.

———. « Mutations des classes moyennes au Québec entre 1982 et 2008 ». Les Cahiers des dix, n° 64 (2010): 121. doi:10.7202/045790ar.

Légaré, Anne. « Les classes sociales au Québec ». Québec : Les Presses de l'Université du Québec, 1977.

Meltzer, Allan H., et Scott F. Richard. « A Rational Theory of the Size of Government ». Journal of Political Economy 89, n° 5 (octobre 1981): 914-927. doi:10.1086/261013.

Reeves, Richard. « Wealth, Inequality, and the 'Me? I'm Not Rich!' Problem ». Brookings. November 30, 2001. <https://www.brookings.edu/opinions/wealth-inequality-and-the-me-im-not-rich-problem/>.

St-Cerny, Suzie. « Bilan de la fiscalité au Québec : Édition 2017 ». Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 13 janvier 2017.

## 8. ANNEXE

### Questions employées

#### 1. Filtre revenu

Le revenu annuel total avant impôts et déductions de tous les membres de votre foyer (en incluant les prestations gouvernementales telles que les allocations pour enfant, le crédit de TPS, le crédit d'impôt pour la Solidarité ou les rentes de la Régie des rentes du Québec) est-il inférieur à ...

Nombre de membres de la famille	Entrée (revenu supérieur à)	Classe de revenu	Sortie (revenu inférieur à)	Classe de revenu
1	28500	20 000 à 39 999\$ [2]	57000	40 000 à 59 999\$ [3]
2	40500	20 000 à 39 999\$ ET 40 000 à 59 999\$ [2 et 3]	80500	60 000 à 79 999\$ ET 80 000 à 99 999\$ [4 et 5]
3	49500	20 000 à 39 999\$ ET 40 000 à 59 999\$ [2 et 3]	99000	80 000 à 99 999\$ [5]
4	57000	40 000 à 59 999\$ [3]	114000	100 000 à 149 999\$ [6]
5	64000	40 000 à 59 999\$ ET 60 000 à 79 999\$ [3 et 4]	127500	100 000 à 149 999\$ [6]
6	70000	40 000 à 59 999\$ ET 60 000 à 79 999\$ [3 et 4]	139500	100 000 à 149 999\$ [6]
7 et +	75500	40 000 à 59 999\$ ET 60 000 à 79 999\$ [3 et 4]	151000	100 000 à 149 999\$ [6]

#### 2.

On entend souvent parler de la classe moyenne dans les médias, mais tous ne s'entendent pas à propos de qui fait partie de la classe moyenne et qui n'en fait pas partie.

Vous personnellement, considérez-vous que...

1. Vos revenus sont inférieurs à ceux de la classe moyenne
2. Vous faites partie de la classe moyenne
3. Vos revenus sont supérieurs à ceux de la classe moyenne
4. Je ne sais pas

**3.**

Imaginez que vous classiez tous les Québécois(es) en 10 groupes de taille égale, du revenu le plus faible au revenu le plus élevé.

Dans le premier groupe se trouveraient les 10 % de Québécois(es) ayant les revenus le moins élevé. Dans le dernier groupe se trouveraient les 10 % de Québécois(es) ayant les revenus le plus élevé.

D'après vous, dans lequel de ces groupes vous classeriez-vous?

<b>10 % des Québécois avec un revenu le plus faible</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 %</b>	<b>10 % des Québécois avec un revenu le plus élevé</b>
---	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--

**4.**

D'une manière générale, diriez-vous que les membres de chacune de ces professions ont des revenus qui les placent en dessous de la classe moyenne, dans la classe moyenne, ou au-dessus de la classe moyenne?

	<u>En dessous de la classe moyenne</u>	<u>Dans la classe moyenne</u>	<u>Au-dessus de la classe moyenne</u>
1. <b>Comptable</b>			
2. <b>Dentiste</b>			
3. <b>Électricien ou électricienne</b>			
4. <b>Député(e) provincial</b>			
5. <b>Chef d'entreprise</b>			
6. <b>Infirmière ou infirmier</b>			
7. <b>Vendeur ou vendeuse au détail</b>			
8. <b>Éducatrice ou éducateur en garderie</b>			
9. <b>Camionneur ou camionneuse</b>			

5.

D'après vous, pour une personne seule comme vous, quel revenu annuel total, avant impôts et déductions, faut-il avoir au minimum pour faire partie de la classe moyenne?

D'après vous, pour une famille de <S4> personnes comme la vôtre, quel revenu total faut-il avoir au minimum pour faire partie de la classe moyenne?

\_\_\_\_\_ \$

6.

Et à partir de quel revenu annuel total, avant impôts et déductions, une personne seule comme vous se trouve-t-elle au-dessus de la classe moyenne?

Et à partir de quel revenu total, avant impôts et déductions, une famille de <S4> personnes comme la vôtre se trouve-t-elle au-dessus de la classe moyenne?

\_\_\_\_\_ \$

7.

Selon vous, quelle proportion des Québécois se trouve dans chacune des catégories suivantes?

	% de la population
Ceux dont les revenus sont <u>au-dessus</u> de la classe moyenne	%
La classe moyenne	%
Ceux dont les revenus sont <u>en dessous</u> de la classe moyenne	%

**8.**

En 2015, les gouvernements fédéral et du Québec ont récolté plus de 50 milliards de dollars en impôts sur le revenu auprès des Québécois.

Selon vous, quelle proportion de ces impôts collectés est payée par...

	% des impôts sur le revenu payés
Ceux dont les revenus sont <u>au-dessus</u> de la classe moyenne	%
La classe moyenne	%
Ceux dont les revenus sont <u>en dessous</u> de la classe moyenne	%

**9.**

Diriez-vous que chacun des groupes suivants paie trop, suffisamment ou pas assez d'impôts sur le revenu?

	Trop d'impôts	Suffisamment d'impôts	Pas assez d'impôts
Ceux dont les revenus sont <u>au-dessus</u> de la classe moyenne			
La classe moyenne			
Ceux dont les revenus sont <u>en dessous</u> de la classe moyenne			

## 10.

### Questions sociodémographiques de Crop

<b>Auquel des groupes d'âge suivants appartenez-vous? Est-ce...</b>	
	Moins de 18 ans
	18-24 ans
	25-34 ans
	35-44 ans
	45-54 ans
	55-64 ans
	65 ans et plus
<b>Quelle langue parle-t-on le plus souvent dans votre foyer?</b>	
	Français
	Anglais
	Autre (précisez) :
<b>Êtes-vous un homme ou une femme ?</b>	
<b>Êtes-vous...</b>	
	Marié(e)
	Vivant en couple (union libre)
	Célibataire
	Veuf(ve)
	Séparé(e)
	Divorcé(e)
	Je préfère ne pas répondre
<b>Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?</b>	
	Primaire (complété ou en partie)
	Secondaire en partie
	Secondaire complété
	Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers
	Certificat ou diplôme d'un collège, cégep ou autre établissement d'enseignement non universitaire
	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat
	Baccalauréat
	Certificat, diplôme ou grade universitaire supérieur au baccalauréat
<b>Dans laquelle des catégories suivantes se situe le revenu annuel total, avant impôts et déductions, de tous les membres de votre foyer, en vous incluant? Est-ce...</b>	
	moins de 20 000 \$
	20 000 \$ à 39 999 \$
	40 000 \$ à 59 999 \$
	60 000 \$ à 79 999 \$
	80 000 \$ à 99 999 \$
	100 000 \$ à 149 999 \$
	150 000 \$ et plus
	Je préfère ne pas répondre



En vous incluant, combien de personnes vivent en permanence dans votre foyer?

1 personne

2 personnes

3 personnes

4 personnes

5 personnes et plus